



NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 07 juillet 2023

afférents	qui ont pris
au Conseil Municipal	part à la
En exercice	Délibération
<b>11</b>	<b>10</b>

L'an deux mille vingt-trois et le **07 juillet 2023**, à **vingt heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

**Présents:** Monsieur ALQUIER Jean-Pierre, Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Monsieur Jean-Marie BONNEVIALE, Monsieur Daniel BOURDY, Madame Marie-Noëlle DANTAN, Madame Fabienne LANDES, Monsieur Vincent REYNIER, Madame Régine RIGAL, Madame Eliane PARIS, Madame Audrey VIGUIE-BOU.

**Absents :** 0

Date de la Convocation : 28/06/2023

Date d'affichage : 28/06/2023

Madame Fabienne LANDES a été nommée secrétaire de séance.

Décision modificative n°1 - Budget Assainissement\_DE\_2023\_051

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6156 : Maintenance	0.50 €	
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>0.50 €</b>	
D 706129 : Rev agce eau - red mod rés. coll		0.50 €
<b>TOTAL D 014 : Atténuations de produits</b>		<b>0.50 €</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les décisions modificatives indiquées ci-dessus.



Fait et délibéré à BELCASTEL, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre tous les conseillers susnommés.  
Acte dématérialisé,  
Le Maire,  
Jean-Louis BESSIERE



Acte rendu exécutoire par  
- dépôt en Préfecture le: 17/07/2023  
- publication en date du: 10/07/2023